

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 19 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 13 mai 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	49

CONVOCAATION

Datée	Du 13/05/22
Affichée	du 13/03/22

OBJET

Revalorisation des tarifs du
bowling site Cap'Orne

Madame Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a été nommée secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Alain TESSIER, Sylvain GANDAIS, Philippe CROTEAU, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Hubert GORET, Gilbert MATELOT, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

Pouvoirs : Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Didier PITOU
Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Delphine PRIEUR a donné pouvoir à Eric ZO
Christine LEBRETON a donné pouvoir à André LAMONTAGNE

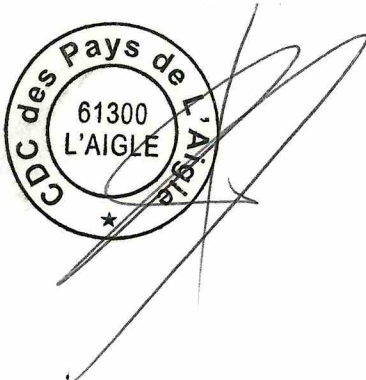
Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Serge GODARD représenté par Sylvain GANDAIS

Absents excusés : Pascal SUARD
Fabrice GLORIA
Virginie VIOLET

Absents : Charlene RENARD
Isabelle DUVAL de LAGUIERCE
François HUREL

Acte rendu exécutoire après
publication le 24 mai 2022

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur BEAUFILS Vice-Président délégué aux Sports expose aux membres du Conseil que les tarifs en vigueur au complexe Cap'Orne le sont depuis le 1^{er} septembre 2020.

Il propose de modifier la grille tarifaire de l'espace Bowling et bar du site Cap'Orne à partir du 01 juin 2022, telle que présentée dans le tableau ci-après en revalorisant ces tarifs afin de suivre l'inflation constatée au niveau des fluides et fournisseurs.

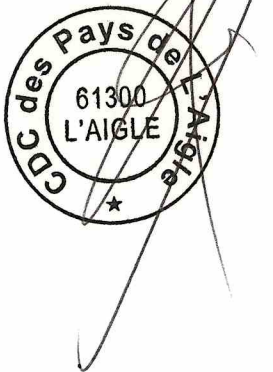
- Vu la délibération n° 2020-07-23-117 du Conseil Communautaire en date du 23 juillet 2020 adoptant les tarifs du site Cap'Orne à compter du 1^{er} septembre 2020
- Considérant la nécessité de revaloriser les tarifs du bowling et du bar

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- **ADOpte** les tarifs du Bowling Cap'Orne à compter du 1^{er} juin 2022, comme mentionnés dans le tableau ci-après
- **DIT** que les autres tarifs (piscine, espace forme) restent inchangés

Acte rendu exécutoire après publication le 24 mai 2022

Le Président,
Jean SELLIER



VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

**TARIFS BAR BOWLING CAP ORNE
APPLICABLE A PARTIR DU 01/06/2022**

DESIGNATION	TARIFS AU 01/06/22		
	HT	TVA	TTC
TARIFS BOWLING			
Du mardi au vendredi avant 20 heures	3,42 €	20%	4,10 €
Du mardi au jeudi après 20 heures	3,75 €	20%	4,50 €
Le vendredi à partir de 20 heures	4,33 €	20%	5,20 €
Samedi, dimanche et jours fériés	4,33 €	20%	5,20 €
Location chaussures	1,42 €	20%	1,70 €
Carnet bowling 50 parties (CE, associations)	145,83 €	20%	175,00 €
FORFAIT ASSOCIATIONS RETRAITES (3 parties - le vendredi de 14h à 18h)	225,00 €	20%	270,00 €
TARIFS BAR			
VITTEL 25 cl	1,83 €	20%	2,20 €
SIROP A L'EAU	1,58 €	20%	1,90 €
SUPPLEMENT SIROP	0,17 €	20%	0,20 €
JUS DE FRUIT	2,08 €	20%	2,50 €
ICE TEA	2,25 €	20%	2,70 €
SODA	2,25 €	20%	2,70 €
RED BULL	2,50 €	20%	3,00 €
BIERE HEINEKEN	2,50 €	20%	3,00 €
BIERE AFFLIGEM	2,50 €	20%	3,00 €
BIERE LEFFE BRUNE / MORT SUBITE	3,17 €	20%	3,80 €
BIERE DESPERADOS	3,33 €	20%	4,00 €
MONACO	2,50 €	20%	3,00 €
PANACHE	2,50 €	20%	3,00 €
COCKTAIL AVEC ALCOOL	5,67 €	20%	6,80 €
COCKTAIL SANS ALCOOL	4,00 €	20%	4,80 €
BOUTEILLE DE CHAMPAGNE	33,33 €	20%	40,00 €
CAFE	1,25 €	20%	1,50 €
CAFE CREME	1,42 €	20%	1,70 €
DECAFEINE	1,33 €	20%	1,60 €
CHOCOLAT	2,08 €	20%	2,50 €
THE	2,08 €	20%	2,50 €

Acte rendu exécutoire après
publication le 24 mai 2022

